

**DELIBERATION**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2018**

En exercice : 19  
Présents : 14  
Pouvoirs : 0  
Votants : 14

Date de convocation du Bureau Communautaire :  
06/09/2018

Le 13 Septembre 2018, le bureau communautaire de Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Christian BAISE, Brigitte COULON, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT, Marie Jeanne BEGUET, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Raymond MOUSSY.

Secrétaire de séance : Frédéric VALLOS.

**OBJET : CULTURE – PATRIMOINE - Demandes de subvention pour la restauration du petit patrimoine**

M. Bernard GRISON, Président, rappelle que la communauté de communes est compétente pour la restauration du petit patrimoine public des communes. Parmi les objets prioritaires, deux statues situées à l'église de Fareins présentent un état critique et méritent une intervention de restauration : les statues de Saint-Denis et Sainte Philomène.

Le montant de ces restaurations est de 8 175 € HT. Cette restauration peut bénéficier de deux subventions : 20 % de la DRAC et 25 % du Conseil départemental de l'Ain pour la statue inscrite aux Monuments historiques. 15 % du Conseil départemental de l'Ain pour la statue non inscrite.

Le plan de financement serait donc le suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Statue St Denis – Fareins – inscrit MH	4 345	Etat (DRAC)	869
		CD01	1 086
Statue Ste Philomène - Fareins	3 830	CD01	574
		CCDSV – fonds propres	5 646
<b>Total dépenses</b>	<b>8 175</b>	<b>Total recettes</b>	<b>8 175</b>

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE MANDATER** le président pour solliciter les aides du Conseil départemental de l'Ain et de l'Etat (DRAC) ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **17 SEP. 2018**  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20180913-2018B25-CP  
Affichage le : **17 SEP. 2018**

A Trévoux, le 13 septembre 2018

Le Président,  
Bernard GRISON

